



Bordereau global de versement – Entreprises de moins de 11 salariés

en application des accords paritaires et avenant étendus des 21/06/2011 – 14/09/2011 – 06/06/2013 et 02/07/2015 (CCN métropolitaine dite SDLM – IDCC 1404)

Bordereau accompagné de votre chèque libellé à l'ordre d'AGEFOS PME ETS AGEFOMAT
à nous retourner 35 RUE FROIDEVAUX 75014 PARIS – au plus tard le **28 FEVRIER 2017**

VOTRE ENTREPRISE

N° Adhérent : ou A CREER : <input type="checkbox"/>	Raison sociale :
N° Siret :	Adresse :
Code NAF :
Type établissement :	CP : VILLE
Forme juridique :	N° de téléphone :N° de télécopie
CCN : IDCC	Activité principale exercée :
SYNDICAT :	Inscription RCS <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non / Inscription RM <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
TVA intracommunautaire : FR.....	Assujettissement TVA <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non TAUX TVA%
Personne à contacter	
<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> MME	Fonction :
Ligne directe :	@ MAIL :@.....

Effectifs 2016 – à renseigner intégralement

EFFECTIF ANNUEL MOYEN 2016 (selon DADS N4DS 2016)	FEMMES	HOMMES	TOTAL
TOTAL			

Année de franchissement du seuil de 11 salariés (si après 2010) :

dont EFFECTIF ANNUEL MOYEN CDD 2016 (selon DADS N4DS 2016)	FEMMES	HOMMES	TOTAL
TOTAL			

Formation Professionnelle

MS - MASSE SALARIALE BRUTE 2016 (y compris CDD) €
selon N4DS au 31/12/2016 - Base brute Sécurité sociale
Contribution Professionnalisation (0,15%)
Contribution Plan de formation (0,40%)
Contribution Conventionnelle (0,25%)

A - Sous-total (soit MS x 0,80%)

ATTENTION - si MS ≤ à 17 507,64 €, le montant minimum HT à reporter est égal à 140,06 € €

MS CDD – MASSE SALARIALE BRUTE CDD 2016 uniquement €
selon N4DS au 31/12/2016 - Base brute Sécurité sociale

B - Montant de la contribution CIF CDD (soit MS CDD x 1%) €

C - TOTAL FORMATION PROFESSIONNELLE HT (soit A + B) €

D - TVA 20% €

E - TOTAL FORMATION PROFESSIONNELLE TTC (soit C + D)..... €

Dialogue Social – Contribution appelée et encaissée, nette de taxe, au nom et pour le compte d'AGEFIDIS

***NB - RAPPEL** : les entreprises de moins de 10 salariés ayant un code NAF **3312Z** relèvent de l'ADSAMS pour le versement du Dialogue social.

F - TOTAL DIALOGUE SOCIAL (soit MS x 0,07%) avec un minimum de versement de 100,00 € nets €

TOTAL TTC (soit E + F) à régler sans arrondir..... €

Nous soussignés, déclarons avoir pris connaissance et accepter les conditions générales d'adhésion, disponibles sur www.agefomat.com

LE / / 2017

NOM ET QUALITE DU SIGNATAIRE / SIGNATURE

Règlement à l'ordre d'AGEFOS PME Ets AGEFOMAT

par chèque n° Banque :

Adresse retour :

AGEFOS PME Ets AGEFOMAT – 35 rue Froidevaux 75014 PARIS

